

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT

MARTINIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mardi 20 juin 2017

L'an deux mille dix-sept et le vingt juin le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, le Maire.

Etaient présents : M/Mmes Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Emile GONIER, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Eric JULTAT, Raphaël BORDELAIS, Gérard CHAUVET, Danielle MINIETTI épouse RAYMOND, Antoine JEAN-BOLO, Joseph Armand BRAY, Marie-Claude RAQUIL, Sainte-Claire JANVIER, Dominique CUPIT, Charles ANIN, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, Willian PAULIN, Nicole DUFEAL, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie-Victor PAIGERAC, Patrice CHARLEBOIS, Victorien QUIMBERT, Christophe AGELAN.

Absents excusés : M/Mmes Christine ALIKER, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Marinette TORPILLE, Renaud SAINT-ALBIN,

Absents : M/Mmes Arlette BRAVO-PRUDENT, Patrick FLERIAG, Laurie ABAUL, Philippe TAIEB, Max ORVILLE, Léone VAILLANT épouse BARDURY.

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
35	25	28		
		Dont procurations		
		03		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	N'ayant pas pris part au vote
28	28	00	00	00

Date de la convocation

14/06/2017

Date d'affichage de la convocation

14/06/2017

Objet de la Délibération

\*\*\*\*\*

FINANCES

\*\*\*\*\*

Compte de Gestion 2016

Président de Séance :

Luc CLEMENTE, le Maire

Secrétaire de Séance :

Maurice JOSEPH-MONROSE

**COMPTE DE GESTION 2016**

Le Conseil municipal ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-31 ;

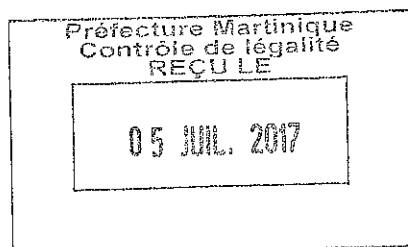
Vu la délibération n° 2014-07-070 de la séance du Conseil municipal du 10 septembre 2014 relative à l'approbation du règlement intérieur du Conseil municipal ;

Vu l'avis favorable de la commission Finances du 12 juin 2017 ;

Vu l'exposé du trésorier payeur, monsieur Georges Alain MORAVIE ;

**DECIDE à l'unanimité**

- d'approuver l'arrêté des comptes de gestion du comptable public pour l'exercice 2016.



Pour extrait certifié conforme,  
Schœlcher, le 04 JUL. 2017  
Le Maire,

*Luc CLEMENTE*  
Luc CLEMENTE

